

PRAP PE

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

PUBLIC VISE

La formation s'adresse aux salariés travaillant dans des établissements spécialisés en structures d'accueil de la petite enfance (crèches, garderies, écoles maternelles, ATSEM) ou encore à domicile. Les activités physiques, dans ce secteur, se caractérisent majoritairement par la manutention de personnes, de nourrissons, de jeunes enfants, partiellement autonomes et par le maintien de postures contraignantes.

Pré requis : aucun. L'épreuve certificative peut être passée à l'oral en cas de difficulté à l'écrit ou handicap.

OBJECTIF VISE

Le salarié devient acteur de sa santé et de sa sécurité. Il propose de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles sur lesquelles il a possibilité d'agir.

Elle a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette formation implique un engagement de l'encadrement de la structure employeur, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines de la structure.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

Elle se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences : Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.
- ✓ Les épreuves de certification : L'évaluation des acquis se fait tout au long de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Les principes de la prévention des risques professionnels
- ✓ Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- ✓ Les éléments déterminants de l'activité physique spécifiques au secteur petite enfance ;
- ✓ Le développement psycho moteur de l'enfant
- ✓ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ✓ Observation et analyse d'une situation de travail
- ✓ Proposition d'amélioration
- ✓ Les principes de base d'économie d'effort
- ✓ Les techniques de manutention des enfants dans le respect de leur autonomie
- ✓ Mise en pratique en respectant les déplacements naturels de l'enfant et son développement psychomoteur.

VALIDATION DE LA FORMATION

Le **certificat acteur PRAP PE** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels.



LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise
Ou
Inter entreprises

DUREE :

2 jours **non consécutifs**.
Travail intersession entre les 2 jours. Soit 14 heures de face à face pédagogique.

INTERVENANT :

APTITUDE est habilité par l'INRS pour délivrer la formation PRAP PE et met à votre disposition un formateur PRAP certifié par l'INRS ayant une expertise dans votre secteur d'activité.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes max conseillé
4 personnes minimum

MOYENS PEDAGOGIQUES

UTILISES :

En amont de la formation :
Échange avec la direction et formation si besoin.

- ✓ Power point et vidéos.
- ✓ Charges fictives
- ✓ Déplacement sur le poste pour observation et analyse du travail réel.
- ✓ Mannequins et matériel de puériculture

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Documentation INRS.
Livret de formation.

Source documentaire
à jour sur le site
www.apptitude-prevention.fr
(Accès individuel avec mot de passe fourni en fin de formation)

Suivi personnalisé afin de s'inscrire dans une démarche globale de prévention des risques liés à l'activité physique.